



Fonction publique : mobilisé.e.s le mardi 10 octobre

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", la hausse de la Csg se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s public.que.s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.

Paris, le 15 septembre 2017

LE 10 OCTOBRE, SALARIÉ-E-S DU PUBLIC ET DU PRIVÉ EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION TOUTES ET TOUS ENSEMBLE

Suppressions d'emplois publics et licenciements dans le privé: chômage partout !

Le secteur public va subir à nouveau des suppressions d'emplois massives : 120 000 sur 5 ans !

Est annoncé dans les pistes du Comité d'Action Publique 2022 le non-remplacement de tous les départs en retraite, dans le but de réaliser jusqu'à 4 milliards d'euros d'économies (pour qui ?) !

Soit 70 000 suppressions d'emplois dans le versant Territorial, 50 000 à l'Etat.

Dans le privé, les plans sociaux s'accumulent avec des licenciements facilités par les lois Travail. Pendant ce temps, le chômage de masse se pérennise et la précarité s'accroît.

Depuis 2000, les faibles augmentations de l'indice, quand il n'est pas simplement gelé, ont provoqué une chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires de 14% :

- ▶ Pour un agent de catégorie C percevant 1200€/mois : 168€ de perte mensuelle
- ▶ Pour un agent de catégorie B percevant 1500€/mois : 210€ de perte mensuelle
- ▶ Pour un agent de catégorie A percevant 2000€/mois : 280€ de perte mensuelle

Il ne faut pas se leurrer, ces pertes vont justifier, comme cela a été le cas à SOLEIL, le gel des salaires dans le privé également !

Des salarié.e.s sous rémunéré.e.s, des retraité.e.s extorqué.e.s, et des jeunes sans perspective...

Augmentation de la CSG : 1,7 point de CSG en plus, soit entre 17 et 100€ de traitement en moins par mois. Contrairement aux promesses, cette baisse de revenu n'est pas compensée : la baisse des cotisations réduit principalement les moyens de la sécurité sociale et l'assurance chômage pour ... nos frais de santé et nous protéger en cas de chômage.

Cynique : donnons une prime aux présents pour faire passer la pilule et tant pis pour les jeunes et futurs employés, eux ne profiteront que de l'augmentation de la CSG, sans aucune contrepartie !

Jour de carence : Cette lubie est un non-sens. D'abord car dans la fonction publique le traitement est lié au grade et non à la fonction, donc nullement lié aux «*aléas de la production de l'agent*». Ensuite car même dans le privé, 80% des employés voient les jours de carence pris en charge par l'employeur.

Donc, si véritablement le gouvernement souhaitait l'équité, il supprimerait tout simplement ce jour de carence pour tous !

Demain à 14h, manifestons de la place de la République vers la place de la Nation

